Syndicat Centre Hérault

Communiqué de presse

Service Communication
communication@syndicat-centre-herault.org

28/07/2025

Syndicat Centre Hérault
04 67 88 18 46
syndicat-centre-herault.org

Reprise de la collecte des textiles dans les déchèteries du Syndicat Centre Hérault

Le Syndicat Centre Hérault informe les usagers que la collecte des textiles, linge de maison et chaussures (TLC) reprend dans l'ensemble de ses déchèteries à compter du mercredi 30 juillet 2025.

Cette reprise fait suite à la publication récente d'un arrêté ministériel prévoyant une revalorisation exceptionnelle de la rétribution des opérateurs de tri de la filière textile. Cette mesure permet désormais à des structures comme Le Relais, partenaire du Syndicat, de relancer leurs activités de collecte et de traitement.

Pour mémoire, la collecte des textiles, linge de maison et chaussures avait été brutalement interrompue au niveau national le 18 juillet, en raison d'un blocage des enlèvements par les opérateurs. Le Syndicat Centre Hérault avait alors demandé aux usagers de conserver temporairement leurs textiles, afin d'éviter leur enfouissement et de préserver leur potentiel de recyclage.

Dès le 30 juillet, les usagers peuvent donc à nouveau déposer leurs vêtements, linge et chaussures en déchèterie. Ces matériaux seront triés et orientés vers des filières de réemploi, recyclage ou valorisation, selon leur état.

Par ailleurs, vous pouvez également à nouveau déposer vos textiles dans les colonnes dédiées installées dans les communes.

Le Syndicat Centre Hérault remercie les usagers pour leur compréhension, leur patience et leur engagement dans le tri des déchets.